



Le mot de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Bonjour et merci à chacun d'entre vous qui êtes sensibles aux plus pauvres. TiMoun œuvre depuis plus de 20 ans en Haïti pour donner de l'espoir et permettre de concrétiser des projets adaptés et viables. Nos actions, auprès des familles et des enfants, dans les écoles, pour la santé, l'habitat, le développement agricole, sont efficaces et nous pouvons nous en réjouir.

L'Assemblée générale est un moment d'information mais aussi de partage où nous pourrions échanger, se retrouver ou faire connaissance. Nous serons heureux de votre présence. «Soutenir pour mieux répartir», dans la bienveillance toujours.

Mylène LIARD

Présidente de l'association TiMoun

Notre programme de la journée

Assemblée Générale à 10h30

Projection vidéo sur les actions en cours

Vente d'artisanat - Pique-nique

Tirage de la tombola

Assemblée générale le dimanche 23 juin 2019

Cette année, nous nous retrouvons
à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mairie de Cherbourg
Place de la République
pour l'Assemblée Générale
Le pique-nique et le tirage de la
tombola
se feront Salle Ghandi
39 rue Delallée à OCTEVILLE
et toujours
CHERBOURG-EN-COTENTIN

Tombola

Vous venez de recevoir **2 carnets de tombola**, vous pouvez nous **renvoyer les talons** des billets achetés accompagnés de votre règlement. Si vous n'êtes pas présents lors du tirage, les lots seront récupérés par les responsables de région, ils se chargeront de la distribution. L'année dernière, plus de 5.000 euros ont été collectés et ont contribué à financer les actions de l'association.

Ne vous sentez pas obligés, si vous n'êtes pas intéressés, ne renvoyez pas les carnets mais **informez-nous**.

Adhésions

L'association a mis en place en Haïti de nombreuses actions. Celles-ci sont toutes financées par des parrainages et des dons. Des audits financiers et comptables sont effectués tous les ans par un Commissaire aux Comptes. Afin d'accroître notre action et assurer son suivi, nous proposons, à ceux qui le souhaitent, d'adhérer à l'association, le coût est de 25 euros par année et par famille. Pour cela, il vous suffit d'envoyer votre règlement au trésorier, J. Caldwell, en notant «adhésion» au dos du chèque.

Normandie 27 & 76 - Jacques et Danièle CALDWELL - 95 rue Michelet - 76600 LE HAVRE - Tél : 02 35 43 64 82 - 06 12 22 43 73 - jacques.caldwell@free.fr
Normandie 14, 50 & 61 - Annie LAMBERT-CARABIN - 20 rue du Val Avril - 50460 QUERQUEVILLE - Tél : 06 83 54 40 51 - annie.lambert-carabin@wanadoo.fr
Bretagne - Marie-José MAZÉ - 1 rue Pont Clas - 56150 BAUD - Tél : 02 97 08 05 90 - mjmaze@laposte.net
Centre - Mylène Liard - 8 bis rue du Plessis - 28240 CHAMPROND EN GATINE - Tél : 06 85 66 39 30 - mylene.liard1@gmail.com
Parrainages - Colette Gagneux - 17 parc de Cerisy 76130 Mont Saint Aignan - 09 54 97 00 16 - 06 81 59 82 77 - colette.gagneux@free.fr

Association Loi 1901 - Siège Social : Hôtel de Ville - BP 823 - 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX
Siret : 534 095 112 00015 - <http://association-timoun.fr/>

L'association a pour objet de pratiquer l'aide à l'enfant et sa famille, et d'une façon plus générale, soutenir et mettre en place tout programme visant à faciliter ou préserver la vie des enfants et de leur famille en Haïti.

Telle était la première phrase de la déclaration des statuts de l'association Ti 'Moun, il y a 21 ans. Et nous y sommes toujours fidèles.



Sourires au jardin d'enfants

Durant toute cette période, 883 enfants ont été parrainés.

Actuellement, les parrainages concernent 480 enfants et jeunes, en classes primaires, secondaires et aussi en études supérieures. Beaucoup n'ont pas poursuivi mais ils ont eu une bonne éducation de base. Ils sont devenus des adultes en mesure d'avoir une vie meilleure que ceux qui ne sont pas scolarisés. (La scolarité en Haïti n'est pas obligatoire et la majorité des écoles sont payantes, le taux de scolarisation est donc très faible).



Et à l'école primaire

Un enfant parrainé est assuré de pouvoir continuer sa scolarité, souvent trop chère pour les parents Haïtiens, d'avoir un repas par jour et d'être pris en charge sur le plan médical. Grâce aux parrainages, leurs familles se sentent soutenues.

Au fil des années, grâce à divers dons et actions, d'autres réalisations ont été faites à la demande de nos amis Haïtiens : aide au développement rural, à la construction de classes, à la construction et réparation de maisons.

Parrainés ou non, les élèves de trois écoles soutenues par l'association ont un repas quotidien.



Visite de l'infirmière : la teigne sévit en Haïti

Les parrainages, et donc l'accès à l'éducation, constituent toujours l'élément nécessaire et essentiel au développement du secteur de Ternier dans lequel agit l'association.



Elèves au Collège secondaire de Ternier

Contact parrainages

Colette Gagneux 06 81 59 82 77
colette.gagneux@free.fr